



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de l'entreprise corrézienne de Borg Warner

Question orale n° 1123

Texte de la question

M. Christophe Jerretie attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable, sur l'industrie automobile qui subit actuellement un virage transformationnel au profit des véhicules hybrides et électriques. Les activités de transmission des moteurs à combustion et de transmission traditionnelle entrent dans une phase de déclin, à mesure que les constructeurs automobiles consolident et accroissent la production de véhicule électrique. Ce constat frappe de plein fouet le département de la Corrèze. En juin 2020, l'équipementier automobile Borg Warner a annoncé la fermeture progressive pour mars 2022 de l'usine implantée à Eyrein, sur le bassin de Tulle. La fermeture d'un site industriel de cette ampleur ne peut être compensée ou absorbée par le territoire. De façon générale, les bassins de vie éloignés des métropoles doivent disposer d'encre plus d'attention et de moyens pour permettre aux entreprises de se maintenir et se développer. Il lui demande d'indiquer comment l'État entend faciliter, accompagner et solutionner un projet de reprise, partielle ou totale de ce site corrézien.

Texte de la réponse

USINE BORGWARNER À EYREIN

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Jerretie, pour exposer sa question, n° 1123, relative à l'avenir de l'usine BorgWarner d'Eyrein.

M. Christophe Jerretie. L'industrie automobile subit depuis quelques années un virage transformationnel au profit des véhicules hybrides et électriques. Certaines activités entrent dans une phase de déclin, à mesure que les constructeurs automobiles consolident et accroissent la production de nouveaux types de véhicules. Parallèlement, ces activités traditionnelles sont délocalisées soit dans les pays donneurs d'ordres, soit dans les pays de l'Est.

Cette réalité a malheureusement frappé de plein fouet mon département, la Corrèze. En juin dernier, l'équipementier automobile BorgWarner a annoncé la fermeture progressive, d'ici à mars 2022, de l'usine implantée à Eyrein, dans le bassin de Tulle, dont des activités encore viables sont transférées en Allemagne et en Pologne.

Disposant d'un site récent, construit grâce au soutien financier des collectivités et de l'État pour 10 millions d'euros et employant 368 salariés, BorgWarner est l'un des plus gros établissements privés industriels de Corrèze. Il participe bien évidemment à la vitalité du bassin économique tulliste. Si le processus de départ continue, son impact sera considérable, puisque des centaines de familles seront directement touchées par la perte d'emplois.

Il est souvent question des territoires de nos jours, mais, sans emplois et sans industrie, ils n'ont aucun avenir. L'histoire nous rappelle que la rétrogradation de nos bassins de vie et de nos petites villes résulte du

phénomène de désindustrialisation progressive en cours depuis les années 1980. Ne l'oublions pas. Chez moi, la fermeture d'un site industriel de cette ampleur, près de 400 emplois, ne peut être compensée ou absorbée, malgré la bonne volonté du monde économique et des politiques locales. C'est pourquoi les bassins de vie éloignés des métropoles, comme le mien, en Corrèze, doivent disposer d'encore plus d'attention et de moyens pour permettre aux entreprises de se maintenir et de se développer.

S'agissant de BorgWarner, alors que la négociation sociale du plan de sauvegarde de l'emploi est en cours et que la phase de recherche d'un repreneur est active depuis plusieurs mois, des nouvelles intéressantes semblent se profiler pour le site. Je reste toutefois très prudent, tant ces processus de reprise sont complexes et, d'après mon expérience, jamais terminés avant que les accords de reprise soient signés. L'inquiétude des salariés est forte, et le pessimisme ne doit pas gagner nos territoires.

Je connais l'investissement des ministres sur ce dossier et de vos services pour que l'industrie perdure. Le projet de reprise que nous avons évoqué au mois de juillet dernier paraît être la meilleure solution et la plus viable, car il permettra de sauver les emplois. Madame la secrétaire d'État, tout le nécessaire doit être fait pour garantir un avenir industriel à ce site corrézien, si important. J'aimerais que vous précisiez les annonces et les nouvelles qui se profilent en indiquant comment l'État entend faciliter, accompagner et concrétiser un projet de reprise, qu'elle soit partielle ou totale, de ce site industriel de premier plan.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable.

Mme Olivia Gregoire, secrétaire d'État chargée de l'économie sociale, solidaire et responsable. Vous appelez mon attention sur la situation du site de production de BorgWarner à Eyrein, dans le bassin de Tulle, dont la fermeture a été annoncée par le groupe pour le premier trimestre 2022.

Ce site, qui emploie 368 personnes, produit des électrovannes de transmission, des blocs d'électrovannes et des modules de contrôle hydraulique pour le secteur automobile. Presque 100 % de sa production allait à un seul client, Volkswagen. Ce client a progressivement réduit sa demande et, à partir de 2015, les ventes du site ont baissé ; le chiffre d'affaires a chuté et des pertes ont été constatées avant même la crise de la covid-19.

Dans ce contexte, BorgWarner a pris la décision de fermer le site d'Eyrein et de délocaliser – vous l'avez rappelé – une partie des chaînes de production vers la Hongrie, où le groupe dispose d'un autre site.

Une procédure d'information et de consultation est en cours avec les organisations syndicales, dans la perspective d'un plan de sauvegarde de l'emploi. Depuis le mois de juin dernier, nous travaillons constamment avec BorgWarner pour trouver une solution de reprise du site. La priorité de l'État est clairement le maintien d'une activité industrielle et d'emplois à Tulle. Nous sommes aux côtés des salariés, auxquels nous parlons régulièrement par l'intermédiaire de leurs représentants syndicaux, comme vous le savez, monsieur le député.

Nous avons aussi demandé au groupe d'examiner toutes les pistes de maintien ou de repositionnement d'activités sur le site. Nous avons mobilisé l'agence Business France pour lancer un travail de prospection internationale. En ce moment même, des discussions confidentielles sont en cours avec un industriel qui serait intéressé pour reprendre le site. Ces discussions impliquent l'État aux côtés des collectivités locales, en premier lieu la région Nouvelle-Aquitaine et, bien entendu, l'agglomération de Tulle. Nous prendrons toute notre part pour accompagner par tous les moyens un projet de reprise s'il se concrétisait, ce que nous espérons évidemment.

Comme vous l'avez souligné, le véhicule électrique nécessite d'autres modules de transmission pour les boîtes de vitesse ; des marchés nouveaux pourraient donc s'ouvrir pour les constructeurs de ce type d'équipements, et nous souhaitons très clairement que Tulle en bénéficie. Soyez assuré, monsieur le député Jerretie, de notre totale détermination pour maintenir l'emploi sur le bassin de Tulle.

Mme la présidente. La parole est à M. Christophe Jerretie.

M. Christophe Jerretie. Je vous remercie de ces précisions. Nous sommes très satisfaits de la continuité du travail entre tous les acteurs concernés, l'entreprise BorgWarner, les potentiels repreneurs, les syndicats et bien évidemment les services de Bercy et des collectivités territoriales.

Je profite de votre présence pour signaler par ailleurs que notre territoire compte aussi des entreprises qui se développent : je vous remettrai justement un dossier concernant une entreprise qui souhaite investir plusieurs dizaines de millions d'euros en Corrèze, et dont je propose que nous l'accompagnions.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Jerretie](#)

Circonscription : Corrèze (1^{re} circonscription) - Mouvement Démocrate (MoDem) et Démocrates apparentés

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1123

Rubrique : Automobiles

Ministère interrogé : Économie sociale, solidaire et responsable

Ministère attributaire : Économie sociale, solidaire et responsable

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2020](#)

Réponse publiée le : 25 novembre 2020, page

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [17 novembre 2020](#)